



SÉCHERESSE

APPEL AU CIVISME !

RESTRICTIONS ET INTERDICTIONS :
VOIR ARTICLE PAGES 4/5

SOMMAIRE

Éditorial	3
Sécheresse : Niveau Alerte !	4 / 5
L'actu en images	6 / 9
Cultiver ses convictions	10 / 11
Un nouveau souffle pour la piscine !	12 / 13
Le numérique facile	14
Nos métiers, votre quotidien	15

UNE VOLONTÉ D'EXEMPLARITÉ

Les agents de la Communauté de communes limitent leur impact environnemental. Focus sur les mesures initiées pour la transition écologique...



En début d'année, les équipes des différents services ont participé à un challenge aux défis environnementaux. Ici, l'organisation d'une opération de ramassage des déchets autour du parc Chédeville.



TRI ET RECYCLAGE

- Chaque espace de travail et de vie est doté de bacs de tri, de composteurs, de bacs de recyclage de piles et de cartouches d'encre.
- Sur tous les sites, des cendriers ont été installés. Les mégots de cigarettes sont collectés puis dépollués par l'entreprise TchaoMégot et recyclés en isolant.
- Les achats de matériels électroniques reconditionnés sont, lorsque c'est possible, privilégiés.



MOINS DE GASPILLAGE

- Une politique d'achats plus durables pour prendre en compte les cycles de vie des produits est à l'étude.
- Les traditionnels gobelets en plastique ont laissé place au quotidien aux gobelets remployables, aux gourdes, aux mugs.
- L'impression de documents est modérée et raisonnée, par l'utilisation du recto / verso et la réutilisation de papier brouillon.



SE DÉPLACER AUTREMENT

- Pour se rendre sur leur lieu de travail, des agents optent pour le covoiturage, le vélo, la marche à pied.
- Des véhicules de service électriques ou hybrides font désormais partie du parc automobile.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- En hiver, les locaux sont chauffés à 19°C par le biais de radiateurs à détection de mouvements. Ils sont programmés pour s'éteindre en dehors des heures de présence.
- Les agents veillent à "nettoyer" leurs données informatiques régulièrement.



ZÉRO PHYTO

Les agents techniques des espaces verts n'utilisent plus de pesticides, d'herbicides, de fongicides ou encore d'insecticides pour traiter les espaces verts. De même pour le ménage et l'entretien des bâtiments, les produits "verts" sont privilégiés pour préserver la santé de tous.

LE MAG

**Magazine officiel
de la Communauté de communes
du Liancourtois - La Vallée dorée**
1, rue de Nogent - 60290 Laigneville
tél : 03 44 73 89 10.
contact@ccl-valleedoree.fr
www.ccl-valleedoree.fr



Directeur de la publication
Olivier Ferreira
Rédaction / Conception / Photographie
Service communication
Impression : Imprimerie SMI

Jun 2023

ÉDITORIAL



AGRICULTEURS, INDUSTRIELS, COLLECTIVITÉS, CITOYENS ! LE DÉFI DE LA SOBRIÉTÉ DE L'EAU NOUS CONCERNE TOUS !

Depuis le 22 mars dernier, le bassin de la Brèche est placé en alerte sécheresse. La pluviométrie des derniers mois a simplement permis une réhumidification des sols mais son impact sur la nappe a été minime. Notre eau, nos zones humides sont en danger !

Si aujourd'hui c'est de la **rareté de l'eau** dont il est urgent de parler. Il est important de rappeler que la préservation de la ressource en eau doit faire partie d'une réflexion globale sur l'adaptation de nos modes de vie au changement climatique. Trier mieux et davantage nos déchets, consommer autrement et améliorer l'information sur la rénovation énergétique de l'habitat, sensibiliser à l'utilisation de modes de déplacement non polluants, toutes les actions que nous mettons en place permettront de vous accompagner dans cette transition écologique. Dernièrement, nos élus se sont prononcés favorablement au versement d'une subvention pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie et la distribution de kits économiseur d'eau.

Une **transition écologique et numérique** : il est impossible d'envisager l'avenir de nos territoires sans le développement de nouvelles technologies que ce soit pour l'accueil de nouvelles entreprises, de nouveaux habitants ou tout simplement pour votre quotidien. C'est dans cet optique que nous travaillons à l'élaboration d'une feuille de route numérique afin de moderniser nos services et de vous en proposer de nouveaux. Pour cela, il nous appartient, à nous élus, de rechercher toutes les pistes de financement possibles.

Malgré un contexte toujours très tendu, **nous n'augmenterons ni nos taux d'impôts locaux ni notre prix de l'eau en 2023**. Seule la taxe d'enlèvement des ordures ménagères connaîtra une légère hausse, les recettes perçues couvrant seulement 52% du service rendu. Une étude sur la mise en place d'une part incitative nous permettra de nous positionner sur le financement de ce service à la rentrée.

Un mot, en cette période estivale, sur nos structures de loisirs. Tout d'abord, je remercie les usagers de notre piscine pour avoir patienté et avoir été au rendez-vous lors de notre réouverture. Le toboggan connaît un réel succès, il rend notre piscine, déjà très appréciée pour son toit amovible, très attractive.

Tout comme pour les activités du parc Chédeville, mes collègues et moi, avons été attentifs, **pour agir socialement, à proposer des tarifs accessibles** et tout particulièrement aux habitants de nos communes. Ainsi, un tarif estival, lancé cet été, permet aux enfants de profiter de notre piscine de manière illimitée...

Je vous souhaite de passer un bel été sur le territoire !

Olivier Ferreira,
Président de la Communauté de communes du Liencourtois
La Vallée dorée

SÉCHERESSE : NIVEAU ALERTE !

En mars dernier, la Préfecture de l'Oise a pris un arrêté face à la sécheresse qui frappe notre département depuis le début de l'année. Récemment, de nouvelles restrictions ont été mises en place afin de préserver nos ressources en eau. Explications.

Notre eau potable est pompée, comme dans la quasi-totalité du département, dans les eaux souterraines aussi appelées nappes phréatiques. Le niveau de ces nappes varie au cours de l'année. En période « normale », on observe une première phase dite de « recharge » entre novembre et avril. Il pleut et la pluie n'est pas absorbée par la végétation. Elle est suivie d'une seconde phase dite de « vidange » entre mai et octobre. Il pleut, l'eau est utilisée par les plantes et sert aux activités humaines, au moment où

la demande est plus forte (période estivale).

En 2022, la pluviométrie a été relativement faible. Les mois de novembre 2021 à mai 2022 ont été déficitaires et les grosses chaleurs de l'été dernier ont augmenté les prélèvements dans les nappes. Ainsi, la vidange de la nappe a démarré plus tôt que d'habitude. De plus, l'hiver 2022 - 2023 a été à nouveau déficitaire en pluie, avec une quasi-absence de précipitations en février. La recharge n'a ainsi presque pas eu lieu et les niveaux au début du printemps

étaient historiquement bas.

Les pluies de mars et d'avril, très bénéfiques pour l'humidité des sols, n'ont pas beaucoup rechargé les nappes ; elles ont profité à la végétation. Pour toutes ces raisons, l'été s'annonce compliqué et il est indispensable, dès maintenant, d'économiser l'eau.

Le territoire a ainsi été placé en alerte sécheresse dès le mois de mars avec la mise en place de restrictions ou d'interdictions.

QUELLES SOLUTIONS ?

Les acteurs du territoire dont nous faisons partie mettent en place des solutions plus pérennes visant à diminuer collectivement notre consommation d'eau.

Différentes stratégies sont d'ores et déjà initiées...

- **La recherche de fuites** sur notre réseau de distribution d'eau potable et **le renouvellement annuel de canalisations** afin de diminuer les pertes d'eau,
- la mise en place d'**un système d'alerte par SMS** (dès 2017) permettant aux habitants d'être informés, par nos services, de fuites sur leurs installations privées,
- l'aménagement urbain avec la mise en place de projets de **désimperméabilisation de l'espace public**, permettant une infiltration des eaux de pluie. Ces techniques de gestion des eaux pluviales ont été intégrées par exemple aux travaux réalisés à Liancourt en 2022, avenue du Général de Gaulle,
- l'octroi d'une **aide financière pour l'achat de récupérateurs d'eau** de pluie et la distribution gratuite de kits économiseur d'eau. (Voir page suivante),
- l'amélioration de la connaissance du comportement de la nappe par **la réalisation d'études, afin de mieux anticiper les sécheresses**,
- une **diminution des volumes autorisés** pour l'irrigation en cas de sécheresse,
- une réflexion sur une **tarification progressive de l'eau** afin d'amener les professionnels et les particuliers à mieux consommer.



En septembre dernier, après un été très chaud, les niveaux d'eau étaient déjà au plus bas.



Entre restrictions et interdictions, la Préfecture de l'Oise appelle au civisme de chacun afin de préserver nos ressources en eau. Retrouvez le détail des mesures prises selon les secteurs sur leur site internet.



Interdiction d'arroser les pelouses, les massifs fleuris et les arbres et arbustes de moins d'un an en pleine terre entre 11h et 18h



Interdiction d'arroser les jardins potagers entre 11h et 18h



Interdiction de remplir et de vidanger les plans d'eau de remplir les piscines privées (de plus d'1 m³) sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs (remise à niveau sous condition de la présence d'une bache) ou sauf lors de la mise en service pour réception de travaux (si les travaux ont débuté avant les 1^{ères} restrictions).



Interdiction de laver les véhicules

en dehors des stations professionnelles de lavage équipées d'un système de recyclage ou d'un lavage à haute pression, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire, technique et les organismes liés à la sécurité.



Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.



Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les établissements équestres, entre 11 h et 18 h les golfs entre 8h et 20 h (l'arrosage est réduit au maximum)



Restriction de l'irrigation agricole consultez l'arrêté sur www.oise.gouv.fr



Réduction de la consommation industrielle à l'anté cadre sécheresse départemental et aux arrêtés préfectoraux d'autorisation en vigueur



Interdiction d'alimentation des fontaines publiques d'ornement en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible.

NOUS AGISSONS POUR VOUS AIDER À RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU...

Une aide pour installer un récupérateur d'eau de pluie dans votre jardin !

La Communauté de communes participera à hauteur de 50% à l'achat d'un récupérateur d'eau, de ses accessoires (socle, robinet, kit de raccordement, descente de gouttière) et des travaux d'installation. Cette aide sera plafonnée à 50 € pour un foyer.

Elle s'adressera aux propriétaires ou locataires justifiant de leur résidence principale dans l'une de nos 10 communes et sera versée dans un délai de 2 mois après réception d'un dossier de demande complété.



Distribution de kits économiseur d'eau pour équiper votre logement de régulateurs (mousseurs) hydroéconomiques !

Ces régulateurs fonctionnent en absorbant l'air pour le combiner à l'eau sortante, créant un jet d'aspect mousseux. Le débit est ainsi diminué mais non la pression. Installés sur vos robinets et votre douche, ils vous permettront d'économiser jusqu'à 50% sur votre consommation d'eau.

500 kits comprenant 3 régulateurs pour robinets standards et 1 régulateur pour une douche seront distribués cet été.

Plus d'informations sur notre site internet www.ccl-valleedoree.fr/economies-deau

Consommez moins d'eau potable c'est aussi réaliser des économies d'argent !



ERRATUM

NIVEAU CRISE

La situation ayant évolué pendant la phase d'impression de votre Mag, l'état de sécheresse est passé du niveau **Alerte** au niveau **Crise**.

Même si la vallée de la Brèche reste pour le moment au niveau **Alerte**, le secteur «Oise-aisne» est quant à lui passé au niveau **Crise**. C'est là où est captée l'eau qui alimente votre robinet.

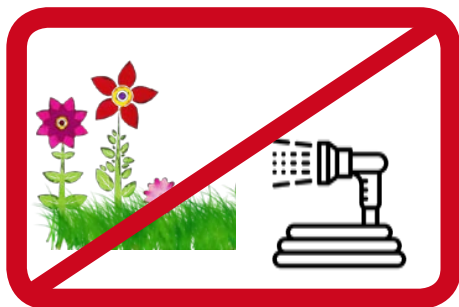
Vous trouverez au verso les nouvelles mesures à appliquer pour vos besoins en eau.

Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.

La rédaction.

Mesures de restrictions à respecter

Niveau Crise



Interdiction

d'arroser les pelouses, massifs fleuris, espaces verts, y compris avec l'eau des rivières.



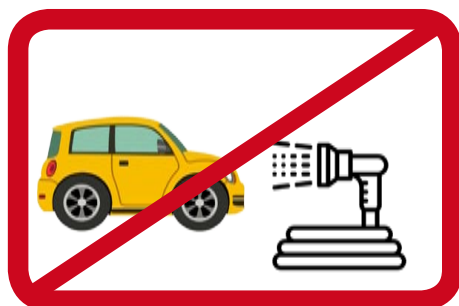
Interdiction

d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h (application aux particuliers et collectivités)



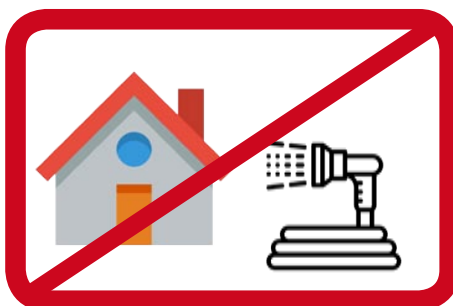
Interdiction

de remplir et de vidanger les plans d'eau et les piscines privées (de plus d'1m³) sans exception



Interdiction de laver

les véhicules sauf pour impératif sanitaire en station professionnelle.



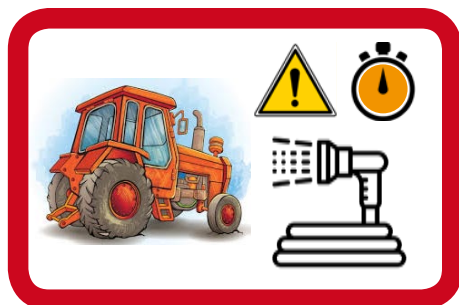
Interdiction de nettoyer

les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées (sauf si impératifs sanitaires ou sécuritaires et réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.)



Interdiction d'arroser

les terrains de sport, les stades, les établissements équestres *sauf pour les compétitions inter/nationales de manière réduite, les golfs * à l'exception des « greens » réduit au strict nécessaire entre 20 h et 8 h, * aucune exception en cas de pénurie d'eau potable.

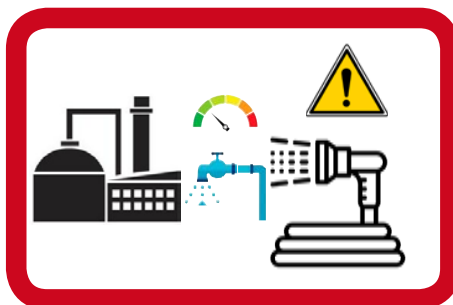


Interdiction de l'irrigation agricole

sauf dérogations prévues par l'arrêté cadre sécheresse départemental. Consultez l'arrêté sur :

www.oise.gouv.fr

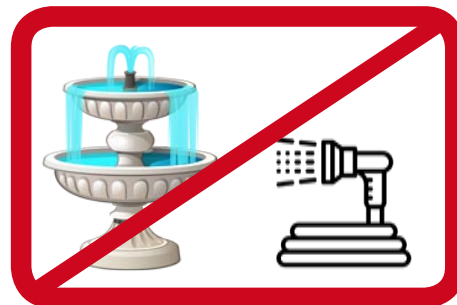
Pas d'interdiction pour l'abreuvement du bétail



Interdiction de la consommation industrielle

sauf dérogations prévues par l'arrêté cadre sécheresse départemental. Consultez l'arrêté sur

www.oise.gouv.fr



Interdiction d'alimentation des fontaines publiques d'ornement

en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible.





L'ACTU EN IMAGES

1^{ER} AVRIL



Le 1^{er} avril, de nombreux visiteurs étaient présents lors des portes ouvertes du Centre de Développement McLaren Engineering et de la Fonderie Aluminium Linamar Light Metals situés à Laigneville.

Fleuron de l'économie locale, cette entreprise de 300 salariés est spécialisée dans la fabrication de pièces pour moteur. Elle utilise une technologie de pointe en plein développement tournée vers l'avenir et l'électrification des véhicules.

Elle est toujours à la recherche d'opérateurs, d'ingénieurs alors n'hésitez pas à postuler ! www.linamar.com



2 AVRIL



La brocante du parc Chédeville a rassemblé 115 exposants. L'association Sud Oise Recyclerie, notre partenaire, était présente avec sa recyclerie mobile pour repartir avec les invendus qu'elle proposera à petits prix.

5 AVRIL



Sensibiliser encore et toujours ! 6 classes d'eau ont été menées avec les écoles de Rantigny, Labruyère et Verderonne.

14 AVRIL

DOCUMENTAIRES



Dans le cadre du Festival Numéo, en partenariat avec la médiathèque de Cauffry, un atelier numérique était organisé sur le thème de : "L'ordinateur même pas peur".

15 & 16 AVRIL



À l'occasion du festival des Marais de Sacy organisé par le Syndicat Mixte Oise-Aronde, nos services ont ouvert les portes du château d'eau de Labruyère au public pour les sensibiliser à la gestion de l'eau potable.





Mai à vélo au parc Chédeville : Plus de 2000 visiteurs dont 150 sont venus à vélo. Plusieurs ateliers ludiques et éducatifs étaient proposés autour des 2 roues.



Pour faciliter la pratique du vélo, de nouveaux aménagements, en accès libre et gratuit, vous attendent sur nos sites : Pose d'un abri à vélo de 16 places au parc Chédeville et de 8 places à la piscine.



À Laigneville, le Forum de l'emploi et de la formation a rassemblé 64 entreprises et institutions et près de 500 visiteurs. De nombreuses mises en relation ont été rendues possibles grâce à nos partenaires : la Mission Locale du Clermontois et du Liancourtois, la Région Hauts-de-France, Pôle emploi, Cap emploi, la CCI Oise Hauts-de-France, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Fédération Française du Bâtiment de l'Oise.



L'ACTU EN IMAGES



EN MAI



269 élèves de 7 écoles du territoire ont participé à des ateliers pédagogiques autour de la pratique et de la sécurité à vélo dans le cadre de "Mai à vélo". Ici, la classe de l'école Albert Camus de Liancourt.

30 MAI



Une journée "sport et motricité", consacrée aux personnes en situation de handicap, a été organisée au parc Chédeville, en partenariat avec le Comité Départemental du Sport Adapté de l'Oise CDSA 60.

115 participants, âgés de 10 à 80 ans, venant d'établissements médico-sociaux et licenciés au sport adapté ont participé à cet événement.

Au programme, yoga du rire, structures gonflables, trampolines, curling, king ball, tir fluflu, sarbacane, rando, ateliers motricités, précisions et créatifs !



EN JUIN



Les ateliers "patouilles", organisés par le Relais Petite Enfance, permettent, chaque semaine, à plusieurs dizaines d'enfants et assistant.e.s maternel.les de nos communes de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.



5 JUIN



Dans le cadre du programme Moby, enfants, parents d'élèves et enseignants de l'école Eugène Cauchois ont répondu à l'invitation d'Alain Boucher, Maire de Monchy-Saint-Éloi et Vice-président de la Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée en charge de la mobilité, afin de réfléchir tous ensemble à des moyens plus vertueux pour se rendre à l'école.

7 JUIN



Les travaux de l'avenue du Général de Gaulle, Place Chanoine Snejdareck, ruelle Niville et ruelle Duvoir à Liancourt touchent à leur fin. Une très belle réalisation à laquelle ont participé les services communaux et intercommunaux mais aussi les entreprises Degauchy, Loiseleur et Eiffage sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Liancourt et de la Communauté de communes.

8 JUIN



Dans le cadre d'une grande campagne de sensibilisation pour lutter contre les déchets jetés dans la nature, soutenue par Citéo ; une fresque a été réalisée par l'artiste Géograffeur et les élèves de l'école Camille Claudel de Rantigny.

L'inauguration a eu lieu en présence d'Olivier Ferreira, Président de la Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée, Dominique Delion, Vice-président et Maire de Rantigny, Patrick Davenne, 1^{er} adjoint et Nadine Lozano, adjointe à la jeunesse de la commune de Rantigny, de monsieur Prevost, Directeur de l'école Camille Claudel et monsieur Brechon, Professeur des écoles.

CULTIVER SES CONVICTIONS

L'une des champignonnières de Laigneville a récemment été rachetée par la Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée, puis louée à Christophe Ménard, un passionné, autodidacte dans la culture mycologique et au caractère et convictions bien trempés ! Nous l'avons rencontré pour une interview, portrait :



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis Monsieur Christophe Ménard, nouvel exploitant de la Champignonnière de Laigneville. J'ai 53 ans et suis installé à Chambly. Je suis propriétaire d'une conserverie ouverte en 2018.

Je fais les marchés parisiens, je propose des soupes, des conserves et désormais des champignons. Je vends également des produits locaux tels que le cresson de Bresles, des asperges, de la rhubarbe, des fraises et des courgettes de Boran-sur-Oise. Je propose uniquement des produits de saison. Il est inimaginable de vendre des produits venus hors de France. C'est ma devise et mes clients sur les marchés Parisiens y sont très attentifs.

Pouvez-vous nous présenter votre métier ?

Je gère une exploitation spécialisée dans la culture des champignons. Ainsi, j'élabore les programmes de culture des champignons.

La culture de champignons nécessite différentes étapes : la sélection et le mélange du compost, le réglage de la température et de l'humidité, la cueillette, le tri et l'ensachage pour la vente.

Je m'occupe également de la promotion, de la mise en marché et de la vente des récoltes sur les marchés, auprès d'autres producteurs locaux tels que les jardins de Sacy mais également en vente directe les lundis et mercredis matin de 9h à 12h et les samedis après-midi de 15h30 à 18h.

Pourquoi avez-vous fait le choix de reprendre la champignonnière de la Croix Madeleine à Laigneville ?

Pourquoi ai-je fait ce choix ? J'ai saisi cette opportunité pour deux raisons. La première parce que, pour effectuer les marchés, j'ai besoin de champignons. Je me fournissais chez Ludovic Barré, ancien exploitant. Il était inimaginable pour moi de les importer de Pologne ou de Hollande. Nos enfants doivent manger des champignons français.

J'ai donc pris contact avec la Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée et leur ai proposé de leur louer cette exploitation. Ils m'ont accompagné dans mon projet et depuis le début

Attention !
La champignonnière sera fermée
jusque fin août.
Grande Champignonnière de la Croix Madeleine
814 rue de la République à Laigneville

de l'année, je cultive mes propres champignons avec des substrats (supports sur lesquels poussent les champignons) qui proviennent de la région de Tours.

Je suis dévoué à mon métier : la culture des champignons est contraignante. Il faut surveiller la température des galeries, leur taux d'humidité, le temps d'exposition à la lumière et cueillir les champignons régulièrement. Toutes les 24 heures, ils doublent de volume. Malgré tout, je ne me voyais pas faire un autre choix que de reprendre les rênes de cette champignonnière.

Maintenant, je suis le dernier gaulois irréductible à faire pousser des champignons sur cette commune et je suis très fier de sauvegarder ce patrimoine.

La deuxième est liée à l'Histoire. Cette dernière champignonnière était destinée au remblai des travaux du Grand Paris. Il est primordial de préserver notre patrimoine Français. Rappelons que cette carrière est exploitée depuis les années 1900.



La culture de Champignons est une institution sur notre territoire et notamment sur notre secteur. Il y avait dans les années 70, plus de 45 producteurs de champignons de Paris, il y a des carrières un peu partout sur ce territoire, et toutes ont fermé les unes après les autres.

Quels champignons produisez-vous ?

Nous produisons principalement trois variétés de champignons : les champignons de Paris, les pleurotes grises et les shiitakés.

Qu'est-ce qu'on peut vous souhaiter pour l'avenir ?

Nous étudions avec la Communauté de communes du Liancourtois la possibilité d'ouvrir la champignonnière aux écoles et au public lors de visites commentées. Passionné par mon métier, j'aime transmettre et suis heureux d'entendre le retour des clients sur la bonne qualité de mes produits.

Mon souhait aujourd'hui est également que les élus, tous bords confondus, facilitent l'approvisionnement en produits locaux des cantines scolaires, des restaurations universitaires...

Malheureusement, je vais être dans l'obligation de faire une pause pour raison de santé. L'exploitation sera fermée durant deux mois. J'ai déjà hâte de retrouver mes clients et mes champignons ... début septembre.

Les shiitakés sont produits sur des ballots de substrat faits de paille et de sciure de chêne, dans un milieu où l'humidité, la température, la lumière et l'aération sont rigoureusement contrôlées. Les différentes salles de la champignonnière sont choisies en fonction des besoins de chaque variété.

Champignons de Paris



Shiitakés



Pleurotes grises



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA PISCINE !

Notre piscine publique intercommunale tire son épingle du jeu dans un contexte contraint. Elle a su se renouveler et s'adapter aux besoins des usagers, et aujourd'hui plus encore à celui des familles.

Les périodes de fermeture liées à la crise sanitaire du Covid en 2019 et 2020, les difficultés (problèmes d'approvisionnement, problèmes techniques, crise économique) rencontrées lors des travaux de modernisation et plus récemment l'augmentation des prix de l'énergie auraient pu lui être fatales.

Cependant la détermination des élus de notre territoire, des équipes et le soutien des partenaires financiers locaux ont permis de

donner un nouveau souffle à notre piscine.

Elle propose aujourd'hui à ses visiteurs des activités dignes de grands établissements privés. Elle poursuit et prend en charge en parallèle l'apprentissage de la natation des scolaires de nos communes.

Une piscine pas comme les autres ! Ouverte en 1972, elle est reconnue pour l'ouverture de son toit en période estivale,

En quelques chiffres :

- 70 000 visiteurs accueillis par an,
- 20 000 scolaires accueillis par an.

elle le sera désormais pour son toboggan, l'élément phare de sa modernisation.

LA PISCINE EN ACCÈS ILLIMITÉ !

Notre grille tarifaire évolue avec une nouvelle offre pour les enfants de 3 à 15 ans de la Vallée dorée. Ils pourront, pendant les vacances de juillet et août, profiter de la piscine sans limite pour 30€ par mois ! Cette carte sera remise uniquement sur présentation de justificatifs. Par ailleurs, deux forfaits sont proposés aux familles avec 2 et / ou 3 enfants, l'un à 10€ et le second à 12€ ; l'occasion de venir tous ensemble tester nos nouvelles activités.

DES STAGES DE NATATION POUR LES ENFANTS

Vous pouvez inscrire vos enfants dès 6 ans aux stages de natation de cet été (juillet & août). Ils se dérouleront du lundi au vendredi de 12h à 12h45.

Une évaluation (obligatoire) sera réalisée pour les nouveaux afin de déterminer le niveau de chacun. Ces évaluations auront lieu les samedis de 14h à 17h30.



DEVENEZ NAGEUR - SAUVETEUR !

Renseignez-vous dès maintenant pour bénéficier dès la rentrée prochaine d'une formation qualifiante composée d'entraînements de natation, de cours sur la réglementation, du passage d'une formation secourisme PSE 1. Cette formation vous permettra de surveiller des piscines, des plages, des plans d'eau, et d'assister les maîtres-nageurs sauveteurs dans la surveillance de baignade.

Dès 16 ans (17 ans le jour de l'examen), la formation se compose de trois séances par semaine d'entraînements et d'apprentissage au sauvetage avec un éducateur, des cours de réglementation, un accès gratuit à la piscine (aux horaires publics pour s'entraîner) et la prise en charge de la présentation aux examens (BNSSA et PSE1).

INFOS ET RENSEIGNEMENTS :

Tél : 03 44 73 86 35 • piscine@ccl-valleedoree.fr

Réservation et achat en ligne,
informations, actualités

connectez-vous sur la plateforme :

www.billetterie-valleedoree.horqnet.com



facebook.com/PiscinedelaValleedoree

Le parc chédeville N'est pas en reste !

De nouvelles activités vous attendent cette saison ! Une plateforme de fitness en libre accès et un mini city stade font leur apparition. Ce dernier est spécialement conçu pour les enfants de 5 à 11 ans, avec un terrain multisports constitué de panneaux de jeux éducatifs et un espace ludique comprenant des motifs sur sols souples.

Ces équipements ont été financés à hauteur de 43% par l'Agence Nationale de Sport, dans le cadre du projet "5000 terrains de sport".



LE NUMÉRIQUE FACILE



Lors de son rendez-vous hebdomadaire, nous avons rencontré Madame Collidor, une retraitée de Monchy-Saint-Éloi, qui n'a pas hésité à pousser la porte de notre France services afin de recevoir un accompagnement d'apprentissage informatique personnalisé. Elle nous fait part de son expérience, et de ses progrès.

Comment avez-vous eu connaissance des accompagnements numériques proposés par France services ?

Lise-Marie Collidor : *J'ai contacté la Vallée dorée, après avoir lu un article dans le Mag. Une nouvelle conseillère numérique était annoncée, elle m'a rappelée et nous avons échangé sur mon besoin.*

Qu'est-ce qui vous a donné l'envie d'apprendre à vous servir d'un ordinateur ?

Beaucoup de choses se font sur internet aujourd'hui : des démarches administratives, des achats, des recherches d'informations... J'avais surtout envie d'être autonome, afin de ne plus trop solliciter mon fils qui m'aidait jusqu'alors.

Qu'avez-vous pensé de la formation ?

Je poursuis un accompagnement individuel depuis le 8 mars dernier. C'est très bien, j'apprends les bases : Comment faire un copier-coller, mettre des accents, enregistrer un fichier... Je suis très satisfaite de la formation. À raison d'une heure et demie chaque semaine au niveau débutant, je progresse à mon rythme.

Que diriez-vous aux autres usagers qui ont besoin d'un accompagnement numérique et qui hésitent ?

Il faut se lancer, ne pas craindre de se tromper, ne pas compter sur les autres tout le temps et devenir autonome. Je me sens plus libre et



mieux depuis que j'ai commencé cet apprentissage.

Grâce à ce que j'ai appris, j'ai pu prendre confiance en moi.

J'éprouve une immense fierté à faire les choses seule. Par exemple, je me suis mise devant l'ordinateur et j'ai consulté le journal en ligne, en

navigant toute seule sans l'aide de qui que ce soit. Grâce à ce que j'ai appris, j'ai pu prendre confiance en moi. J'ai 65 ans et c'est, pour moi, une vraie réussite personnelle.

Désormais, je suis passée au niveau supérieur, je ne suis plus une débutante mais une utilisatrice intermédiaire et je continue à me perfectionner. Le prochain cours, abordera la navigation sur internet, la sécurité sur internet, l'utilisation d'une boîte mails et l'organisation des documents sur l'ordinateur.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Former au numérique c'est aussi donner un accès aux services publics et aux droits. La conseillère numérique de France services, vous propose gratuitement un accompagnement personnalisé pour vous faciliter l'usage de l'informatique au quotidien sur ordinateur, mais également sur smartphone !

Renseignements au 03 75 19 03 10 ou franceservices@ccl-valleedoree.fr



NOS MÉTIERS, VOTRE QUOTIDIEN...

Trouvez un emploi près de chez vous, intégrez nos services ! Retrouvez toutes nos offres d'emploi sur le site www.ccl-valleedoree.fr, rubrique "le territoire / nos offres d'emploi".

ACTUELLEMENT, NOUS RECHERCHONS

- Un-e agent-e technique des réseaux d'eau potable,
- un-e éducateur-trice territorial-e des APS à temps complet à la piscine,
- un-e chauffeur-se poids lourds collecte des déchets / services techniques en poste partagé, selon profil,
- un-e animateur-trice Relais Petite enfance à mi-temps (50%)

N'hésitez pas à consulter nos annonces en ligne.

Vous pouvez adresser vos candidatures

- à l'aide du formulaire en ligne,
- par mail à service.personnel@ccl-valleedoree.fr
- par courrier à l'attention de
M. le Président de la Communauté de communes du Liancourtois
la Vallée dorée, 1 rue de Nogent 60290 Laigneville.

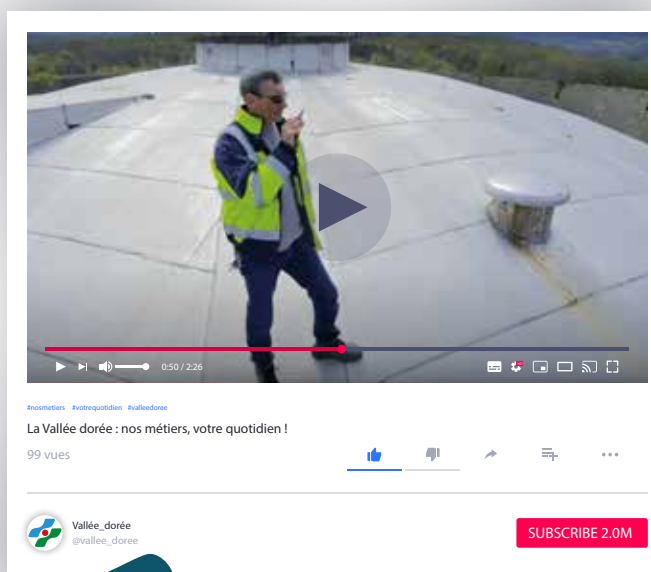


LA VALLÉE DORÉE, EN VIDÉO !

Les agents de la Communauté de communes n'ont pas hésité à se mettre en scène pour vous présenter leurs services : l'eau, l'assainissement, la collecte des déchets ménagers, la piscine, le parc Chédeville, la mobilité, la maison de santé, le développement durable, l'urbanisme...

Découvrez nos principales missions et n'hésitez pas à partager !

Retrouvez cette vidéo
sur [facebook.com/Valleedoree](https://www.facebook.com/Valleedoree)
et sur [youtube.com/@vallee_doree](https://www.youtube.com/@vallee_doree)



Le relais petite enfance de la Vallée dorée...



RENSEIGNE

les parents, futurs parents
dans leur recherche de modes d'accueil.

INFORME

sur les statuts d'employeur et d'employé,
sur les démarches administratives.



ACCOMPAGNE

les professionnel-le-s de la petite enfance
dans l'exercice de leur métier.



RENCONTRE

parents, enfants, professionnel-le-s lors
de moments d'échanges, de convivialité.

Retrouvez toutes les informations du Relais
Petite Enfance sur le site internet
de la Vallée dorée, ou au 03 44 73 84 00 !

